



Agir pour le Développement la Solidarité et la Paix au Burundi

PROJET « IKIVI »

Porteurs du projet

Maitrise d’Ouvrage du projet	Association pour le Développement, la Paix et la Solidarité au Burundi (ADSPB). Association loi 1901 Date d’enregistrement : 5 décembre 2015 SIRET: 81865580500013 Code NAF: 9499Z
Titre du projet	Accompagnement et soutien scolaire des enfants du niveau primaire
But du projet	Apporter une aide scolaire et matérielle pour que ces enfants puissent poursuivre leurs études dans des conditions plus favorables. Leur apprendre le respect, la tolérance, la complémentarité et l’autonomie pour réussir le « mieux vivre ensemble » et devenir des adultes responsables et pacifiques.
Durée du projet	Pérenne
Maîtrise d’œuvre	Association pour le Bien-Etre des Enfants (ABEE) à BUJUMBURA

Personnes référentes

ADSPB	Donavine NIMUBONA, présidente Béatrice CHEREL, vice-présidente	niyidona@yahoo.fr 06 48 78 84 43 beatrice.cherel@orange.fr 06 30 78 75 33
Association ABEE	Elysé MUJESIMANA, représentant légal	mujesimanae@gmail.com +257 71 95 75 88
Référents locaux ADSPB	Quartile NINEZA Egide NKURIYINGOMA	nquartile@gmail.com nkuriyingomaegide@yahoo.fr



Agir pour le Développement la Solidarité et la Paix au Burundi

L'éducation, base de tout développement



Contexte du projet « IKIVI »

Le Burundi vit depuis plus d'une décennie un déclin économique et social résultant de violents conflits civils depuis les années 90. L'offre des services éducatifs a été affectée par la crise, conduisant à une baisse dramatique des inscriptions dans les écoles primaires et un ralentissement dans le développement des sous-secteurs de l'enseignement secondaire et supérieur.

Cependant, le développement du secteur de l'éducation est devenu une priorité urgente en faveur de laquelle le Gouvernement Burundais et ses partenaires s'engagent malgré le contexte difficile. Cet engagement du Gouvernement d'œuvrer pour un meilleur accès à l'éducation de base a été démontré par l'abolition des frais de scolarité dans les écoles primaires en 2005. Cette abolition a provoqué une augmentation significative des inscriptions et au fur et à mesure que le système éducatif se développe, de nombreux défis sont à relever pour mener à bien le projet.



Agir pour le Développement la Solidarité et la Paix au Burundi

- L'accès au matériel scolaire et à un accompagnement éducatif adéquat représentent un premier défi. En effet, le gouvernement n'a pas pu répondre aux besoins et de ce fait n'a pas mis en place les structures pour faire face à cette augmentation soudaine des élèves. Dans certaines localités, on constate un manque d'approvisionnement en matériel scolaire (livres, bancs,...) et aussi un suivi pédagogique insuffisant pour ces élèves par manque d'enseignants.
- Le second défi est le recensement de ces enfants en fonction de leurs lieux de vie. En effet, à mesure que les inscriptions augmentent, on peut remarquer que certains enfants des zones rurales, des quartiers pauvres, handicapés et orphelins rencontrent de grandes difficultés pour accéder à l'école, poursuivre leurs études et les réussir.
- Le troisième défi est celui de l'équité. Les enfants des familles des zones rurales et bidonvilles sont moins susceptibles d'aller à l'école et les filles représentent significativement un taux plus faible d'inscription que les garçons. De plus, les conditions d'apprentissage diffèrent largement selon les localités et cela entraîne des disparités au niveau des résultats qui placent les enfants provenant des familles pauvres en situation désavantageuse pour l'accès aux niveaux collège et lycée.





Agir pour le Développement la Solidarité et la Paix au Burundi

Description du projet

« IKIVI » est le nom que l'association ADSPB a choisi de donner à ce projet. IKIVI est un nom utilisé par les agriculteurs lorsqu'ils sont entrain de labourer leur terre. En fonction du nombre de laboureurs, ils délimitent une largeur (partie du lopin de terre) et commence au début, avancent en même temps (en s'aidant s'il le faut) et doivent arriver jusqu'au bout.

Cette conception reflète les valeurs de notre association et sa détermination « doucement, mais sûrement », « petit mais accompli ».

L'éducation est la base de tout développement. Ainsi, l'association ADSPB souhaite assister ces enfants dès le CP jusqu'à la fin de leurs études avec un suivi régulier.

Ce projet, hormis le fait qu'il permet de former intellectuellement de futurs citoyens burundais, permet également de réduire le nombre d'enfants qui vagabondent dans les rues de Bujumbura et par la même occasion, de réduire la pauvreté et de contribuer au développement de notre pays.

Le projet consiste à venir en aide aux enfants les plus vulnérables habitant dans des quartiers défavorisés de Bujumbura, la capitale du Burundi. La première étape consistera au repérage et recrutement des enfants ciblés par le projet. Pour mener à bien cette mission, ADSPB s'appuiera sur des personnes relais, composant le comité local « antenne » tel que stipulé dans nos statuts.

Dans un premier temps, nous inclurons dans le projet une cohorte d'environ 30 enfants du niveau primaire que nous accompagnerons tout au long de leurs études.

Pour pouvoir les suivre, les enfants bénéficiaires du projet devront avoir une adresse précise et nos référents locaux s'assureront de l'accord des parents ou représentants légaux.

Ces derniers seront sensibilisés pour prendre le relais dans le suivi éducatif et l'encouragement des enfants, afin qu'ils ne s'absentent pas aux séances de soutien scolaire qui leur seront proposés.

ADSPB, au travers de l'antenne locale ou au travers d'une autre association locale agréée (en attendant la formalisation de l'antenne locale et avec l'appui des référents locaux) assurera le financement, la gestion, le suivi et l'évaluation du projet. Deux encadreurs et un coordinateur du projet seront recrutés par l'antenne ou l'association locale.



Agir pour le Développement la Solidarité et la Paix au Burundi

Les encadreurs assureront le soutien scolaire et l'animation des enfants, tandis que le coordonnateur s'occupera la logistique et s'assurera du bon déroulement du projet. Il rendra compte périodiquement à ADSPB par un rapport mensuel détaillant la participation des enfants, la régularité des activités, la ponctualité des enfants et des encadreurs, etc. L'évaluation se fera aussi par une enquête de satisfaction auprès des parents, des enfants et les progrès notables sur appréciation des résultats scolaires et de l'épanouissement des enfants.

En ce qui concerne l'animation, il s'est avéré indispensable de concevoir au préalable des outils pédagogiques abordant 12 thèmes (hygiène de l'enfant, relations avec les autres, alimentation, sexualité et culture, etc.).

Le comité local sera chargé de vérifier le bon fonctionnement et la bonne utilisation des ressources et le rassemblement des pièces comptables. Il est composé de bénévoles. Seuls les frais directs (déplacements, papiers, téléphones, etc.) leur seront remboursés.

Les activités consisteront à réunir les enfants trois après –midi (14 h à 17h00) par semaine, de leur apporter un soutien scolaire en fonction des difficultés (aide aux devoirs, exercices, etc.), de leur apprendre le respect de l'autre, l'investissement pour leur avenir dès le bas âge et le bien vivre ensemble. Un goûter leur sera fourni, d'autant plus que la plus part d'entre eux ne mangent pas à leur faim. Une salle d'encadrement sera louée à cet effet, et un bus avec chauffeur pour conduire les enfants de leur domicile au lieu des activités et les ramener chez eux en fin de séance.

Par ailleurs, le projet inclut la prise en charge financière des soins de santé pour ces enfants en cas de besoin.



Agir pour le Développement la Solidarité et la Paix au Burundi

Budget annuel prévisionnel

Ligne de dépense	Coût/unité	Quantité	Annuel (40 semaines) Pas d'activité pdt les vacances
Location locaux d'accueil			600 €
goûter	0,5 €	40*3*30	1800 €
Outils pédagogiques (<i>élaboration, reprographie</i>)			500 €
Encadreurs	50 €	2*9 mois	900 €
Coordination	60 €	1* 9 mois	540 €
Matériel scolaire	40 €/enfant	30	1200 €
Transport/forfait	550 €	9 mois	4950 €
Frais pour les soins (forfait)			680 €
Sous-total			11 170 €
Frais de gestion			1117 € (10%)
TOTAL GENERAL			12 287 €